



3^{ème} trimestre
2018

Le Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous

Après ces forts orages et cette pluviométrie importante, une pensée pour ceux qui ont été inondés sur St Michel, maisons et cave. Il est important de vérifier les buses et les regards de vos propriétés pour éviter des problèmes. Courage à tous !

Info importante sur les chiens en divagation :

- ↳ Lorsque l'on retrouve le propriétaire, sa responsabilité civile peut être engagée pour les dégâts occasionnés par son animal mais aujourd'hui les assurances ont des difficultés à rembourser les dommages, il faut souvent plusieurs justificatifs alors je recommande, lorsqu'il y a des dégâts causés par des chiens, d'avertir le vétérinaire ou la gendarmerie pour justifier du préjudice.*
- ↳ Les assurances vous les demanderont*
- ↳ Lorsqu'un chien est trouvé ou perdu il est intéressant d'aller sur le site Petalert53*

Je remercie les gens qui organisent la fête des voisins car cela permet un moment de convivialité et souvent le seul moment de l'année où l'on peut discuter ensemble pour mieux se connaître et se comprendre.

Bel été à tous.

Pierrick Gilles

Secrétariat de mairie, tél : 02.43.06.50.23 – fax : 02.77.27.65.65

Courriel : mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr

Site internet : www.stmicheldelaroe.mairie53.fr

Ouverture de la mairie : mardi et jeudi, 9h -12h et vendredi 14h -16h

Actualités du Conseil Municipal

L'Opération « Argent de poche »

Pour mémoire, ce dispositif permet aux jeunes de faire des petits travaux pour la commune en échange d'une compensation de 5€ par heure, limité à 3h par jour.

Cette année peu de jeunes remplissent les conditions (de 16 ans révolus à la date du début du dispositif à 18 ans en fin d'année).

Si vous remplissez ces conditions et que vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en Mairie.

Foyer rural :

Les travaux de l'extension de la salle (sanitaire, vestiaire et salle de rangement) ont débuté :

La partie charpente commencera fin juin.

Arrêt pendant les vacances pour redémarrer fin septembre.



Une "matinée citoyenne" !!



Seriez-vous prêts à retrousser les manches avec vos élus pour faire quelques petits travaux (sentiers, église...)

Rendez-vous à la mairie à 9 h le samedi 30 juin.

Bien sûr on se quittera sur le verre de l'amitié

Dates à retenir....

Conseil municipal

Réunions de conseil

- 3 juillet
- 4 Septembre
- 2 Octobre



Photos inondations sur votre site internet

Le site Internet évolue, vous pouvez aussi donner votre avis ou demander une rubrique, contactez-nous.

Vous pouvez utiliser l'icône message en haut à droite et choisir communication pour le destinataire ou appeler Maryse au 06.72.41.59.42

Parole aux Associations !!!

Comité des Fêtes



7 Juillet 2018

Soirée grillade en plein air

Contacter :

Bédier Patrick 02.43.06.64.88

Sylvie Renoncé 06.13.46.14.10

Location tables et bancs

S'adresser auprès
Michel Martin
au 07.70.67.35.26

Foyer des jeunes

« les Michelois »

16 Septembre
2018

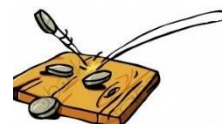
Rallye VTT

Le Foyer des jeunes organise une
randonnée VTT qui se déroulera dans
la campagne de St Michel



Et aussi autour de chez vous....

- ✓ 16 Juin : **St Aignan sur Roë** : Assemblée communale organisé par le comité des fêtes
Course de Solex (à partir de 11h essais et à 13h course endurance de 4h)
Soirée entrecôtes-frites suivi d'un feu d'artifice. Se renseigner au 06.03.19.44.31
- ✓ 17 Juin : **St Aignan sur Roë** : Les foulées St Aignannaises à 9h15 (10.2 km ou 5km)
- ✓ 21 Juin : **Ballots** : Fête de la musique dès 19h
- ✓ 23 Juin : **Congrier** : Fête de la musique et feu d'artifice
- ✓ 24 Juin : **St Aignan sur Roë** : Fort boyard organisé par l'Amicale Laïque
- ✓ 30 Juin : **St Aignan sur Roë** : Kermesse l'école privée
- ✓ 30 Juin : **La Roë** : Fête e la St Jean
- ✓ 07 Juillet : **Ballots** : Concours de palets association football section vétérans
- ✓ 13 Juillet : **Ballots** : Bal des pompiers
- ✓ 25,26,27 Août : **Ballots** : Fête communale



.... Infos pratiques



Constaté sur une route de St Michel

Panneau de signalisation



Disponible à la commune

Attention : en cas de sortie des champs avec du matériel agricole, pensez à mettre les panneaux et nettoyer la route. En cas d'accident, vous êtes responsable.

Contactez la mairie

G.D.O.N

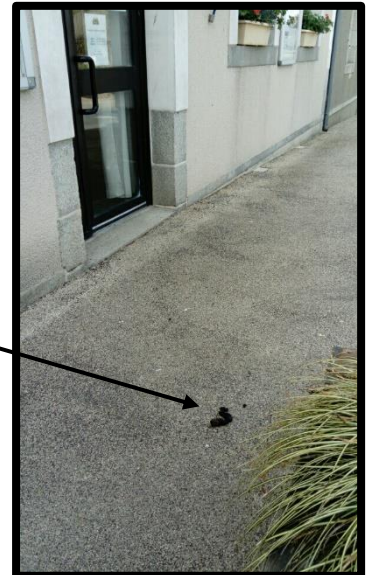
Une erreur de frappe s'est produite dans le bulletin annuel pour le numéro de téléphone à Mr Cadot Christian

06.76.18.01.63

MON MAÎTRE



RAMASSE

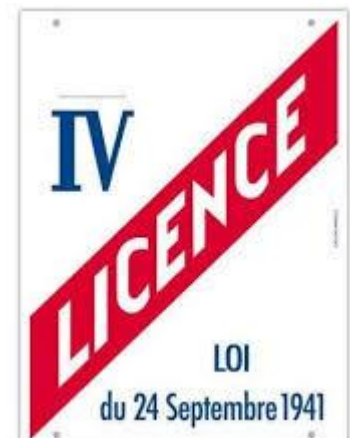


Attention !!

Le secrétariat sera fermé du 13 Août au 10 Septembre

La mairie sera ouverte

*Les mardis
21 et 28 Août
de 9h à 12h*



Ouverture du Bar

*8 Juillet de 11h 30 à 13h
Foyer rural*

